

Historique et processus d'édification de la ville

L'origine et l'évolution de la ville de Kolda ont fait l'objet de plusieurs interprétations. En effet, il s'est avéré au cours de nos recherches que plus nos sources se diversifiaient, plus il nous a été servi des versions différentes voire opposées à propos de l'origine de la ville de Kolda.

Ainsi, d'une personne ressource à une autre ou d'une documentation à une autre, il s'est dégagé pour la plupart du temps, une certaine divergence de points de vue, soit sur l'identité du fondateur de Kolda, soit sur la succession des différentes ethnies sur le site.

I-1 Du statut de village à celui de capitale régionale

I-1-1 L'origine de Kolda

Avant d'en venir aux mutations administratives en tant que telle, il demeure nécessaire de retracer l'origine du nom « Kolda » et par la même occasion lever toutes les équivoques qui tournent autour de sa création.

A ce propos, une version diola concernant l'origine de Kolda raconte que « le lieu fut créé par un peul éleveur, de nom inconnu. Peu après son installation dans son campement arriva Koly, un diola, à la recherche d'une rizière et de palmiers où cultiver du riz et récolter le vin de palme. Le Peul lui offrit le gîte et le couvert, combla ses vœux en lui prêtant un domaine où Peul et Diola se retrouvaient régulièrement pour boire du vin de palme. On l'appela Koly-daa (chez Koly).

Ainsi le lieu de rencontre porta le nom de Koly-Daa, c'est-à-dire chez Koly. Daa en mandingue, la langue la plus usitée de l'époque signifie indifféremment la bouche, porte ou ouverture, comme on dit «Porte de Versailles ou Porte de Paris ²⁹». Le nom de Kolda dérive ainsi de Koly-Daa avec suppression du [y] et abrègement du [aa] long ».

Toutefois, il faut dire que cette version diola n'est pas très répandue même si, elle paraît cohérente dans son élaboration.

D'ailleurs il existe une autre interprétation qui soutient que Kolda viendrait du mot peul « kolda » qui signifie confiance.

Toutefois, à la différence de la première version, elle ne nous indique pas comment s'est fait le passage de l'un à l'autre terme.

²⁵ Baldé Souleyman, « le peul en Casamance ». In : Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, s/d François Georges Barhier Wiesser. Paris, Khartala, 1994, 500 p.

Par contre, ce sur quoi les tenants de cette version nous renseignent, c'est sur l'ordre de succession des différentes ethnies sur le site koldois. Ainsi, ils montrent que les premiers à s'installer à Kolda sont les Peul.

C'est seulement, à la suite de la transhumance de ces derniers que les Bambara sont venus s'établir. Ils étaient des chasseurs, des pêcheurs mais aussi des commerçants qui vendaient de l'ivoire. Cette installation s'est faite après plusieurs voyages et notamment suite à une prédiction de leurs marabouts. En effet, ils prédisaient un destin prospère à quiconque s'établissait sur ces lieux.

Bref, il se dégage à la lumière des deux premières versions, une primauté de l'établissement peul, même si l'occupation du site est ponctuée par des abandons à la faveur d'autres ethnies qui n'en changent pas malgré tout le nom.

Aussi existe-t-il une troisième version, qui fait remonter la création de Kolda au XVII^{ème} siècle.

Elle indique que l'appellation « Kolda » viendrait de la déformation du nom de Koli Dado qui était chasseur sur l'implantation actuelle de la ville de Kolda.

L'autre nuance apportée par cette version, à l'encontre des deux premières, est relative à la succession de différentes ethnies à Kolda.

En effet, contrairement à ce qui a été avancé jusqu'à présent, il est soutenu dans cette troisième version que les premiers occupants furent les Baïnouk. Ces derniers seraient suivis par les Balantes.

Ce n'est que bien plus tard, que les Mandingue, avec l'apogée de l'empire du Mali vont s'installer en Casamance et notamment à Kolda. Les populations Balantes et Baïnouk trouvées sur place seront repoussées vers l'Ouest au-delà du fleuve Casamance.

Suite à cette reddition des Baïnouk et des Balantes, les Mandingues seront rejoints par les Peul, avec qui la cohabitation se fera de façon plus ou moins pacifique.

En outre, ces rapports entre Peul et Mandingue prendront une autre tournure avec la politique d'asservissement de plus en plus grande qu'exerçaient les seconds sur les premiers. Ceci sonne le point de départ de cette rivalité qui a toujours existé entre ces deux communautés.

Ce récit sur la naissance de Kolda présente une fois de plus des incohérences. Sinon comment comprendre qu'il soit posé l'antériorité de l'établissement des Baïnouk sur celui des Peul quand, dans la même version, il est annoncé que Koli Dado qui était chasseur appartenait à l'ethnie Peul.

Et c'est de la déformation de son nom que dérive la désignation de Kolda. Néanmoins, il existe une dernière version qui sans nul doute est la plus complète et la plus plausible.

Ainsi, selon cette version, un homme du nom de Hiloel Dado avait créé un village du même nom tout autour duquel il avait défriché des rizières pour ses femmes. Ce village se situait sur l'actuel emplacement du sous - quartier Ndiobène.

C'est suite au décès de celui-ci en 1873 que son frère Koli Dado lui succéda. Ce dernier, contraint par les traditions qui prévalaient dans le Fuladu (mot mandingue qui désigne l'espace géographique qu'occupent les Peul) de l'époque, se devait de transférer le village vers un autre endroit.

Cette migration se faisait à chaque décès du chef fondateur d'un village peul. C'est ainsi que Koli Dado a déplacé le village de son frère vers le quartier Doumassou, près du grand caïlcédrat, érigé en autel accueillant tous les sacrifices recommandés par les sorciers peul.

D'ailleurs, il faut dire que cette époque coïncide avec la présence coloniale au Fuladu. Le colonisateur avait établi ses bases à Hamdalaye, capitale du royaume du Fuladu dirigé par Alpha Molo Baldé.

Consécutivement à l'étendue du royaume, le pouvoir colonial par l'entremise du Lieutenant Laurencier a senti la nécessité de recenser tous les villages qui constituaient la région.

De ce fait, plusieurs chefs de villages s'étaient déplacés en face du palais royal à Hamdalaye pour inscrire leur village. C'est lors du recensement qu'apparaîtra l'appellation actuelle de la ville de Kolda.

En effet, ce nom viendrait d'une succession de fausses interprétations. D'abord par l'interprète indigène du Lieutenant Laurencier, qui à la place de « Saré Koli Dado » comme annoncé par le chef de village éponyme a transmis au Lieutenant « Saré Koli Da ». Ensuite, la seconde déformation est advenue lors de la transcription par le Lieutenant Laurencier.

Ce dernier, dans son report a lui aussi omis le « i » dans « Saré Koli Da », ce qui a abouti à « Kolda ». C'est ce recensement qui est venu officialiser le nom de Kolda et par la même occasion consacrer le statut de Kolda comme village reconnu par l'autorité coloniale.

En somme, au regard de ces différentes versions, la tendance majoritaire qui se dégage est, la primauté de l'occupation peul, même si elle est suivie très souvent d'une certaine propension à la transhumance.

Par ailleurs, il faut dire depuis cette reconnaissance de Kolda comme entité villageoise ; cette dernière n'en a pas fini d'évoluer tant sur le plan administratif que démographique.

I-1-2 les mutations administratives de 1904 à nos jours

Durant la période coloniale jusqu'en 1870, la Haute Casamance, où se trouvait le village de Kolda, était mal connue des autorités françaises. Kolda était situé sur un vaste territoire qui s'étendait de la frontière méridionale gambienne à la Haute Guinée-Bissau : c'était le royaume du Fouladou.

Ce royaume était dirigé par Molo Hégué Baldé qui devient Alpha Molo Baldé, suite à sa conversion à l'Islam. C'est lui qui sonna la révolte des Peul face à l'oppression mandingue. Il sera remplacé à la tête du royaume par son fils Moussa Molo qui s'installa à Hamdalaye, sa capitale.

Avec l'arrivée des Français en Haute Casamance, Moussa Molo se verra dans l'obligation de signer avec eux un accord de protectorat qui leur permettra de s'installer à Hamdalaye en face du palais royal.

Toutefois, cette bonne entente fut éphémère, car elle se brisa en 1903 avec comme conséquence l'exil du roi Moussa Molo vers la Gambie. Profitant de cette vacance du pouvoir, les colons transférèrent leur représentation à Kolda en 1904.

Cette date marque le début de la montée en puissance de Kolda dans le système administratif colonial, voire plus tard dans la gestion territoriale du Sénégal post-indépendant.

I-1-2-1 La période coloniale :

Pendant, cette période Kolda était presque insignifiant dans le réseau d'établissement colonial, contrairement à des localités voisines telles que : Ziguinchor, Sédhiou et même Karabane qui fut jusqu'en 1838 capitale de la casamance.

Par ailleurs, c'est en 1907, que Kolda commença véritablement à susciter un certain intérêt aux yeux de l'administration coloniale.

C'est à cette date que Kolda fut érigée en résidence annexe du cercle de Sédhiou, dans l'optique de pouvoir pénétrer ce vaste territoire abandonné par Moussa Molo BALDE.

D'ailleurs, en 1912 Kolda va connaître un changement majeur dans son ascension vers un statut colonial plus en vus. En effet, cette date consacre l'érection de Kolda en cercle au même titre que Ziguinchor et Sédhiou. En 1944, les trois cercles seront fusionnés en un seul appelé cercle de Ziguinchor qui comprend six subdivisions « qui seront maintenues jusqu'à l'indépendance : Ziguinchor, Oussouye, Bignona, Sédhiou, Kolda et Vélingara ».

En 1952, Kolda est érigé en commune de 1^{er} degré ; « c'est-à-dire que la commission municipale était nommée contrairement à celle du 2^{ème} degré où, cette dernière était élue au suffrage universel restreint, et celle du 3^{ème} degré où la commission est élue au suffrage universel. »

Avec les indépendances en 1960, la ville de Kolda verra son statut passé de commune de 1^{er} degré à celui de commune de plein exercice.

I-1-2-2 La période post-indépendance (1960 à nos jours) :

Au lendemain des indépendances l'actuelle région de Kolda va constituer avec celle de Ziguinchor une seule et même région dont les limites se confondront avec celles de la Casamance naturelle. Cette grande région de part sa taille géographique, englobera six (06) départements (Ziguinchor, Kolda, Oussouye, Bignona, Sédhiou et Vélingara) qui seront administrés par un gouverneur à partir de la capitale régionale Ziguinchor.

Ainsi, il faut dire que de 1960 à 1984, date à laquelle Kolda a été érigée en capitale régionale, elle ne connaîtra pas de changements administratifs significatifs.

1984 constitue une année charnière dans le processus d'édification de la ville de Kolda.

Toutefois, avant d'en venir à quelque spéculation que ce soit, il est d'une importance primordiale, de retracer le contexte qui favorisa l'avènement de cette réforme de 1984, car au cours de nos recherches plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer cette réforme.

Pour expliquer, l'érection de la ville de Kolda en capitale régionale, deux arguments ont été mis en avant : l'un est de nature géographique, l'autre est un argument de nature stratégique-identitaire.

I 1-2-2-1 L'argument géographique :

Avant la réforme de 1984, la Casamance était une région qui du point de vue du territoire et du poids administratif (6 départements) occupée une place non négligeable dans la structure spatio-administrative du Sénégal.

Cette spécificité de la région, par rapport aux autres régions du pays, qui pour la plupart ne comptait que 3 départements ; va susciter chez les autorités politiques la nécessité de corriger ces disparités.

En effet, de l'avis de plusieurs personnes ressources interrogées, c'est dans un souci de rééquilibrer la carte administrative du Sénégal, que la réforme a été mise en œuvre.

Ceci explique donc, la séparation de la région de Casamance en deux régions distinctes : Ziguinchor et Kolda.

La première va recouvrir la basse Casamance et elle comprendra 3 départements (Ziguinchor, Bignona et Oussouye).

La seconde englobera la moyenne et haute Casamance, et s'étendra sur une superficie de 21.011 Km². Elle sera divisée en 3 départements (Kolda, Sédhiou, Vélingara).

En plus de cette hypothèse de rééquilibrage de la carte administrative du Sénégal, un autre argument sera brandi pour expliquer la réforme de 1984 :

I-1-2-2-2 l'argument stratégique-identitaire

Cet argument s'appuie sur le conflit casamançais pour apporter des réponses sur les facteurs qui ont donné naissance à la région de Kolda. Ainsi, selon les tenants de cette hypothèse, l'Etat sénégalais va prendre l'initiative, à travers une réforme administrative, de diviser la casamance en deux régions pour circonscrire le « conflit casamançais » dans les limites de la région de Ziguinchor pour éviter son embrasement à toute la casamance naturelle.

Ce motif de la circonscription du conflit est d'autant plus plausible que le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), l'organisation qui mène la rébellion contre l'Etat du Sénégal a été créée le 4 mars 1974 à Sédhiou dans l'actuelle région de Kolda.

C'est dire que les autorités politiques voyaient dans la réforme un moyen d'éviter que cette partie du sud du pays qui a vu naître le MFDC ne s'engageât elle aussi dans une lutte pour l'indépendance de la Casamance.

A ce propos, il est à retenir que des personnalités politiques de la Haute et moyenne casamance ont participé à la mise sur pied du MFDC. Parmi ces leaders charismatiques, nous pouvons citer Yoro Kandé de Kolda et Ibou Diallo de Sédhiou.

Signalons, cependant, que le MFDC était à ses débuts un mouvement pacifique destiné à revendiquer une prise en compte par l'Etat des maux dont souffre la Casamance, qu'ils soient d'ordre économique, politique ou social.

Justifiant la réforme de 1984, des auteurs comme Sylvie Fauchette l'analyse comme la traduction d'une volonté politique pour éviter une tournure identitaire du conflit chez les habitants de la Casamance naturelle.

Aussi affirme-t-elle logiquement que *«Kolda a été érigée en région depuis 1984, suite au désir de l'Etat de supprimer le nom Casamance du vocabulaire administratif et de*

circonscrire la zone de rébellion à la région de Ziguinchor»³⁰. Cet argument tient à bannir le terme “casamance” porteur en soi d’une connotation identitaire qui, aux yeux des autorités de l’Etat, pouvait à la longue servir de référence aux indépendantistes pour fédérer le maximum de personnes et d’ethnies à leur cause.

Autrement dit, selon Fauchette, l’Etat, à travers cette réforme, a procédé à une division physique de la casamance en deux régions dans le but de supprimer un référent identitaire (le terme casamance) et d’aboutir à une séparation psychologique de populations qui naguère appartenaient à la même circonscription administrative.

Cette réforme administrative a certes eu des conséquences sur le processus d’immigration vers la ville de Kolda, sur sa configuration spatiale et son réseau de relations socio-économiques actuelles.

I-1-2-3 La politique de décentralisation

La décentralisation est venue parachever la politique de régionalisation entreprise par l’Etat sénégalais depuis 1972.

La loi portant sur le transfert des compétences aux collectivités locales est devenue effective en Décembre 1996. Les compétences transférées aux collectivités locales concernent les domaines suivants :

- gestion et utilisation du domaine privé de l’Etat, du domaine public et du domaine national,
- environnement et gestion des ressources naturelles,
- santé, population et action sociale,
- jeunesse sport et loisirs,
- culture
- éducation et formation professionnelle,
- planification,
- aménagement du territoire,
- urbanisme et habitat³¹.

Ce transfert des compétences s’est accompagné d’un fonds de dotation, même si, pour nombre de collectivités locales et plus particulièrement de communes, ces financements ne sont pas à la hauteur des charges qui leur ont été désormais dévolues.

³⁰ Fauchette Sylvie, «La Haute Casamance à l’heure de la régionalisation : Enjeux fonciers et territoriaux ». In : S/d Diop Momar Coumba, La société sénégalaise entre le local et le global, Paris, Khartala, 2002, p.323.

³¹ Source : Site internet, www.pdm-net.org.

Ainsi, Aly Khoudia Diao soutient que : *«Pour une réforme d'envergure de ce genre, les nouvelles entités autonomes devront trouver, au-delà du fonds de dotation dont l'observation montre qu'il s'agit plus d'un budget de fonctionnement plutôt que d'un budget d'investissement, des ressources additionnelles pour faire face aux problèmes des collectivités locales »*³².

Il importe, en effet, de comprendre à travers les déclarations d'un enquêté qui a eu à exercer des fonctions très importantes au niveau de la mairie que : *«Avec la décentralisation, l'Etat a transféré les compétences, mais pas les moyens»*.

D'ailleurs, selon certains auteurs comme Sylvie Fanchette, à travers cette réforme : l'Etat, à l'opposé de vouloir doter les collectivités locales d'une autonomie, chercherait à consolider son emprise sur elles.

Bref, cette réforme ne manquera pas de peser sur la vie des koldois.

I-2 LE PROCESSUS D'EDIFICATION DE LA VILLE DE KOLDA

Du petit hameau, fondé par Koli Dado, Kolda a depuis évolué pour atteindre l'envergure d'une ville moyenne de près de 61000 habitants.

Cette évolution s'est faite sur plusieurs années et selon des vagues migratoires qui ont impliqué des populations venues d'horizons divers.

L'afflux massif vers Kolda, au-delà l'augmentation du volume de ses citadins, aura des conséquences sur l'accentuation de sa composition démographique voire sur la vie socio-culturelle.

Il convient cependant de comprendre, si l'on se réfère à la conception de Jean Marc Ela, que la migration ne se résume pas au fait de quitter une localité pour une autre. Elle implique beaucoup de paramètres. Ce qu'il traduit en ces termes : *« le départ vers la ville n'est pas seulement un déplacement dans l'espace mais il correspond également à un "déplacement social »*³³. Dans la mesure où les migrants en quittant leur milieu d'origine, emportent avec eux leur manière de vivre et leur propre conception des rapports sociaux. Ceci explique l'hétérogénéité sociale ou culturelle du monde urbain.

³²Diao, Aly Khoudia, La décentralisation au Sénégal : étude sur les objectifs, les enjeux et les limites de cette réforme. Mémoire de DEA, Sociologie 2002, p.3.

³³ Ela Jean Marc, La ville en Afrique noire, Paris , Khartala ,1983, p.30

En somme, notre souci sera de retracer les étapes marquantes de l'évolution démographique de la ville, avant d'en venir aux causes qui expliquent cette migration et notamment l'impact de la réforme de 1984.

I-2-1 L'immigration vers Kolda

Plusieurs facteurs vont expliquer, au fil des années, l'immigration en direction de Kolda. Et il faut signaler qu'elle n'est pas la seule cause qui est à l'origine de l'accroissement démographique de cette ville. L'accroissement naturel est un autre élément d'augmentation de la population. Mais, eu égard aux objectifs de cette étude, nous nous limiterons à investiguer l'apport des flux extérieurs.

I-2-2 Evolution de la population de la ville de Kolda

Déjà durant la période coloniale, plus précisément en 1930, Kolda avait une population de près de 1000 habitants.

Depuis, elle va connaître une croissance sans précédent qui s'articule autour de certaines dates charnières :

Tableau n°1: Evolution Démographique de Kolda de 1930 à 1987

ANNEE	POPULATIONS	TAUX MOYEN ANNUEL DE CROISSANCE %
1930	1000	6
1955	4300	5,9
1961	6050	7,9
1976	18951	5,3
1987	32862	-

Source: Plan Directeur de l'Urbanisme, Mars1989

Ces forts taux de croissance ne sont pas dus au hasard. Ils interviennent à des périodes qui, d'une manière ou d'une autre, ont été marquées par des événements ayant poussé un nombre important de personnes à migrer vers la ville de Kolda.

En 1961, la ville va connaître l'un des taux de croissance démographique les plus significatifs (7,9%).

Ce phénomène pourrait avoir plusieurs origines, dans la mesure où le début des années 1960 coïncide avec :

- l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale,
- à l'érection de Kolda en commune de plein exercice et
- à son édification en chef lieu de département.

Ainsi, dans le but de renforcer et de faciliter l'administration de ce département, les autorités administratives seront appelées à mobiliser un surplus de fonctionnaires. Ce nouveau statut de la ville a pu exercer une forte attraction sur la population rurale environnante.

Malgré une baisse à partir de 1976, la ville continuera à enregistrer une croissance soutenue de 5,3%. Pour ce qui est de ce taux, il peut se justifier avant tout par la position géographique de Kolda qui lui confère une situation carrefour vers des pays frontaliers.

De par cette situation, la ville a connu, durant cette période, un afflux massif de populations en provenance de la Guinée Conakry.

Ces migrants étaient essentiellement composés de Peul Fouta, à la recherche de travail. Ce mouvement enregistre également des populations en provenance de la Guinée-Bissau. Ces deux populations s'activent dans leur majorité dans le commerce et les emplois domestiques.

En plus de cette population guinéenne, Kolda va accueillir, entre la période 1976-1983, un flux de migrants partis des localités de Dabo, Dioulacolon et Médina Yoro Foulah. Ils étaient essentiellement constitués d'agriculteurs ou d'artisans non spécialisés.

A partir de 1984, date de la réforme administrative qui consacre Kolda en chef lieu de région, l'immigration en direction de cette ville va prendre une nouvelle tournure marquée par une forte croissance de sa population.

Cette dernière est d'autant plus élevée que si nous nous essayons à une étude comparative des taux d'accroissement moyen inter-censitaire entre 1976 et 1988 des différentes capitales régionales du Sénégal, nous constatons que Kolda et Fatick, ville qui a été promue en chef lieu de région à la même date, sont les seules villes à avoir dépassé 5% de taux de croissance, avec respectivement 5,7% et 6,1%.

Arrive Ziguinchor qui enregistre le taux le plus significatif parmi les autres capitales régionales avec 4,9%.

Mieux, si nous comparons le taux de croissance de la commune de Kolda à celui des autres communes de la région, à savoir Sédhiou et Vélingara, nous remarquons que la croissance de Kolda excède largement celles de ces deux villes qui ne recueillent respectivement que 2,9% et 3,9 %.

A l'image de la réforme de 1960 qui consacre l' érection de Kolda en capitale départementale, celle de 1984 occasionnera en des proportions plus importantes, l'afflux de populations provenant notamment de Dakar, Ziguinchor et des autres régions du Sénégal .

Contrairement, aux vagues migratoires précédentes, le récent mouvement était essentiellement composé d'agents de la fonction publique dans le but de pallier les besoins de ce secteur en fonctionnaires mais aussi d'artisans spécialisés (bois, mécanique, transport) et de commerçants.

A la lumière de ce constat général, il se dégage de l'analyse des différentes étapes de l'évolution démographique de Kolda que le changement de fonction administrative a été un déterminant fort dans le développement démographique de la ville, notamment lors des réformes de 1960 et de 1984.

Ce résultat vient confirmer en partie, l'une des hypothèses que nous avons posées dès le début de notre étude, à savoir l'impact que l'érection de Kolda en capitale régionale a eu dans l'accélération du processus de développement démographique de la ville.

Nous ne saurions refermer ce volet sur l'immigration sans en venir aux motifs qui expliquent durant toutes ces années l'afflux massif de migrants vers Kolda.

Pendant longtemps, la ville a pu attirer des masses considérables de populations venues chercher du travail et de meilleures conditions de vie.

Il faut dire que, les grandes villes africaines, avec leurs entreprises et leurs usines, bref leurs infrastructures, offraient des opportunités dont était dépourvu le monde rural, de plus en plus confronté à la dégradation de son milieu de vie.

D'ailleurs, certains auteurs font remarquer que beaucoup plus que l'attractivité de la ville, c'est ce phénomène qui explique le déplacement des populations rurales. En effet, Maïmouna Sy affirme que : *"la péjoration des conditions climatiques est donc un facteur de déséquilibre dans l'occupation de l'espace; elle est citée parmi les causes de l'exode rural "*³⁴ .

³⁴ Maïmouna Sy , " Les implications démographiques des politiques de développement au Sahel: le cas du Sénégal" .In : Migrations et Urbanisation au Sud du Sahara : Quels impacts sur les politiques de développement ? S/d Touré Moriba et T.O.Fadayomi, CODESRIA, Dakar ,1993, page 122.

Etant donné qu'a priori Kolda n'exerce pas une fonction industrielle majeure, on peut bien se demander quelles sont les causes réelles de l'immigration des populations vers cette ville?

Dans l'évocation de ces causes, notre enquête a révélé des motifs explicatifs. Et nous avons fait appel à des données chiffrées afin de mesurer l'ampleur du phénomène par rapport à chaque cause.

Tableau n°2 : Répartition enquêtés selon leur motif d'installation

Motifs d'installations	Fréquences Absolues	Pourcentage
Affectation	75	46,6
Recherche de Travail	45	28
Rejoint Parent	30	18,6
Autres Motifs	11	6,8
TOTAL	161	100

Source : notre propre enquête, août 2004

Parmi les 360 chefs de ménages que nous avons enquêtés, il ressort que 161 (44,72%) d'entre eux ne sont pas nés à Kolda. Ils sont venus dans cette ville pour des motifs bien déterminés qui vont de l'affectation à la recherche de travail en passant par les personnes qui rejoignent un parent et celles qui invoquent d'autres motifs.

Une fois de plus, le motif de l'affectation, qui concerne 46,6% des chefs de ménages nés hors de Kolda, un peu plus du 1/5 (20,83%) de l'échantillon total, vient confirmer, si besoin en est, le rôle joué par la fonction administrative dans la croissance démographique de la ville de Kolda.

Nous démontrons, ainsi que l'érection de cette dernière en chef lieu de région a favorisé l'afflux massif de fonctionnaires.

Concomitamment à ce motif d'installation, nous constatons que la recherche de travail reste une cause non moins importante de l'immigration vers Kolda (28%).

Il est admis, en effet, que la croissance démographique engendre inévitablement une augmentation des besoins qu'il importe de satisfaire.

Ce qui se justifie par le nombre assez important d'enquêtés qui viennent des pays limitrophes (Guinée Conakry et Guinée Bissau) pour chercher du travail en plus des artisans et des commerçants provenant des autres régions du Sénégal.

En ce qui concerne les personnes qui affirment rejoindre un parent (18,6%), nous remarquons qu'elles appartiennent en grande partie au groupe des femmes chefs de ménage. La plupart d'entre elles, n'exercent aucune activité et sont subordonnées aux déplacements de leur mari. C'est à juste raison qu'elles sont assimilées à des migrants passifs.

Par ailleurs, il existe un autre motif largement partagé qui justifie l'exode rural : c'est l'enseignement. Tel est l'avis de René Dumont qui écrit que : *"Le système d'enseignement éloigne culturellement l'enfant de son milieu dès l'école primaire, le collège ou le lycée confirme et entretient la rupture entre la ville et le milieu rural"*³⁵.

Ainsi, l'école plus qu'un facteur d'immigration, apparaît plus que jamais sous le regard de Dumont comme un facteur d'acculturation de l'élève venu de la campagne.

Dés lors, dans une zone comme Kolda où la carte scolaire est pauvre en collèges d'enseignement moyen (CEM) et d'établissements secondaires dans son environnement immédiat, l'école restera toujours un facteur d'accentuation de la "migration scolaire" des jeunes ruraux.

L'immigration, outre le fait qu'elle favorise un accroissement de la population, aura un impact considérable dans la répartition des koldois sur l'espace urbain , mais aussi sur la composition de cette même population citadine.

I-2-3 DISTRIBUTION DE LA POPULATION URBAINE PAR QUARTIER

D'après les estimations de la Division de la Prévision et de la Statistique (DPS), la population de Kolda est passée de 33696 habitants en 1988, à 61770 en 2002. Cette population présente des déséquilibres dans sa répartition à travers les différents quartiers de la ville. La disparité de ce peuplement se situe tant au niveau du nombre d'habitants par quartier qu'à celui de la densité de l'occupation.

³⁵ René Dumont, L'Afrique est mal partie, Le Seuil, 1962 page 79.

En effet, Sikilo tout en étant le quartier le plus vaste, reste aussi celui le plus peuplé avec 25185 habitants soit 40,7%.

Ensuite, viennent les quartiers moyennement peuplés, à savoir Gadapara, Doumassou et Bouna Kane qui représentent respectivement 15,7%, 13,3% et 12,8% de la population totale. Bantagnel avec ses 8.2% est avec Saré Moussa 9,3% le quartier le moins peuplé.

Cependant, si nous en venons à la densité par quartier, la tendance est toute autre. Doumassou arrive en tête avec 97 habitants / ha. Il dépasse de loin la densité moyenne de la ville qui est de 47 habitants/ ha.

En plus, d'être le quartier le moins peuplé, Bantagnel détient une fois encore la densité la plus faible qui est de 35 habitants/ ha.

Les autres densités se répartissent comme suit:

- Bouna Kane: 60habitants/ha
- Sikilo:48 habitants / ha
- Saré Moussa: 46 habitants/ ha
- Gadapara: 38 habitants / ha³⁶

La faible densité des quartiers tels que Sikilo et Gadapara comparée à celle de Doumassou s'explique par la présence dans ces zones de lotissements non occupés³⁷.

³⁶ Source: Rapport Audit Urbain, Volume 1: Août 2002, p. 26.

³⁷ Voir le Chapitre sur le découpage en quartiers.